PLAN EURÉLIEN DE MOBILISATION POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

« 13 mesures pour 2013 »

Jacques Lemare, vice-Président du Conseil général, Président de la commission Territoires et développement économique.

Le Conseil général d'Eure-et-Loir se mobilise en faveur de l'emploi et des entreprises en adoptant un plan offensif de soutien au tissu économique eurélien.

Dans un contexte où l'État fait peser des contraintes et des dépenses nouvelles aux départements et où l'activité économique marque le pas dans un climat de défiance, l'Eure-et-Loir mise sur les acteurs économiques, générateurs d'emplois et de richesses. Le « Plan Eurélien Emploi, Entreprises et Territoires » c'est, en 2013, 13 mesures concrètes.

Priorité au pouvoir d'achat et à l'investissement

Afin de défendre le pouvoir d'achat des Euréliens, le Conseil général n'augmente pas les impôts. Un engagement nécessaire en faveur d'une politique de soutien à l'emploi et à l'économie.
Le Département décide également d'engager des investissements afin de doper l'activité des PME, notamment du BTP. Parmi les mesures définies par le Plan Eurélien : le développement de Boostemploi et des espaces Cyber-Emploi, qui favorisent les rencontres entre demandeurs et recruteurs ; l'aide aux entreprises ; la réalisation d'un Pôle économique eurélien (guichet unique des entrepreneurs) ; et le déploiement du Très Haut Débit (entre 2013 et 2025) avec une enveloppe de 110 millions d'euros.

3 questions à Jacques Lemare :
Pourquoi le Conseil général lance-t-il ces mesures ?
La conjoncture est très difficile et le Département se doit d'insuffler une dynamique, notamment pour faire face aux problèmes liés à l'emploi. Notre territoire a toujours été efficace en ce qui concerne le renouvellement de son outil industriel, ce qui nous a toujours permis de maintenir un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale. Au cours du second semestre 2012, la situation s'est dégradée sur l'ensemble du territoire eurélien. Une forte mobilisation est indispensable.

Comment le Département peut-il relever ce challenge ?
En maîtrisant ses coûts de fonctionnement et en trouvant toutes les niches d'économies dans tous les services, sans que cela impacte le service rendu à la population. Faire un vrai effort sur le fonctionnement nous donne les capacités d'investir. La commande publique est importante pour la santé des entreprises, et notamment du BTP.

Qu'est-ce qui a changé depuis 10 ans ?
Nous sommes aujourd'hui dans une phase de rigueur. Il faut absolument se projeter dans l'avenir et nos collectivités doivent programmer, au centime près, leurs investissements. Le FDAIC (Fonds Départemental d'Aides à l'investissement des Communes) offrira en 2013 une enveloppe départementale de près de 9 millions d'euros pour accompagner les 800 à 900 projets communaux. Les CDDI (Contrats Départementaux de Développement Intercommunal) passeront quant à eux à une nouvelle génération, marquée par un effort de + 20 % par rapport aux derniers contrats. Nous sommes condamnés à réussir. Et une adhésion des élus, des services et des habitants est indispensable. Ils doivent avoir confiance en l'avenir de ce département.

Propos recueillis par
Christine Le Bourdonnec